



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES**  
**ÎLES-DE-LA-MADELEINE**



À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles du mardi 26 février 2019 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Marlène CHIASSON (parent du secondaire)	Messieurs	Sony CORMIER (CES 7)
	Isabelle CUMMINGS (CES* 3)		Bernard RICHARD (CES 1)
	Francine CYR (présidente)		Jules RICHARD (CES 2)
	Annie VIGNEAU (CES 6)		Sylvain VIGNEAU (CES 4)

\*CES = circonscription électorale scolaire

formant le quorum requis (7 sur 12).

Sont absents

Madame	Huguette REID (CES 8)	Messieurs	Jean CORMIER (EHDA)
			Joël CUMMINGS (parent du primaire)
			Jean-Yves LAPIERRE (CES 5)

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

- Quatre (4) personnes du public assistent à la réunion.

**1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Marlène Chiasson, appuyée par madame Isabelle Cummings, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 29 janvier 2019;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Rapport annuel 2017-2018;
5. Protocole d'entente Municipalité – Commission scolaire;
6. Demande d'appui au projet éolien;
7. Demande d'appui au projet garderie;
8. Octroi de contrat à la firme comptable;
9. Présentation d'un projet de l'école aux Iris;
10. Correspondance;
11. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
12. Levée de la réunion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-012)**



**2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 29 janvier 2019**

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Marlène Chiasson, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 novembre 2018 soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-013)**

**3. Période de questions-commentaires du public**

Aucune question ni commentaire.

**4. Rapport annuel 2017-2018**

Il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par monsieur Sony Cormier, d'adopter le rapport annuel 2017-2018, comme présenté par la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-014)**

**5. Protocole d'entente Municipalité – Commission scolaire**

Attendu que l'entente de collaboration qui existe depuis de nombreuses années entre la Commission scolaire des Îles et la Municipalité des Îles pour la gestion des infrastructures scolaires et municipales, avec comme objectif de rendre ces infrastructures accessibles aux élèves et à la population ;

Attendu que l'entente permet de mieux servir les élèves et la population en offrant des activités sportives, récréatives et culturelles ;

Attendu que la Commission scolaire et la Municipalité mettent à la disposition divers locaux, équipements et infrastructures appartenant à l'autre partie, pour être en mesure d'offrir des activités aux élèves, citoyens et aux organismes ;

Attendu que cette entente permet d'inclure le Centre multisport situé à proximité de la Polyvalente, ce qui offrira un accès plus grand à la clientèle scolaire ;

Attendu que la Commission scolaire et la Municipalité ont été accompagnées par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour revoir les modalités de l'entente, la bonifier, l'améliorer et s'assurer qu'elle soit équitable ;

Attendu que cette entente quinquennale intervenue entre la Commission scolaire et la Municipalité précise les modalités et responsabilités de chacune des parties ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Richard, appuyé par madame Annie Vigneau,

D'autoriser la présidente, madame Francine Cyr, et la directrice générale, madame Brigitte Aucoin, à procéder à la signature d'un protocole d'entente quinquennale relativement à l'utilisation des locaux de la Commission scolaire et de la Municipalité aux fins d'activités récréatives, sportives et culturelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-015)**

**6. Demande d'appui au projet éolien**

Attendu que le projet du parc éolien de la Dune-du-Nord (PEDDN) est largement appuyé par la communauté et a fait l'objet de nombreuses consultations depuis plus de dix ans ;

Attendu que le choix du site d'implantation du PEDDN dans l'habitat protégé du corème de Conrad a été largement discuté et, malgré les contraintes environnementales, apparaît comme la solution la plus adaptée à notre contexte insulaire ;

Attendu les mesures d'évitement, d'atténuation et de compensation proposées ;



Attendu que la communauté est engagée dans une stratégie énergétique qui vise notamment la réduction de sa dépendance aux hydrocarbures et la réduction substantielle de ses émissions de GES ;

Attendu la pertinence économique et environnementale du projet malgré la volonté gouvernementale de raccorder les Îles-de-la-Madeleine par un câble sous-marin au réseau électrique du continent ;

Attendu qu'avec les délais qui sont encourus pour l'émission du décret en vertu de l'article 19 de la Loi sur les espèces menacées et vulnérables, les retards occasionnés pourraient compromettre la réalisation du projet, compte tenu des contraintes environnementales, météorologiques, touristiques et sociales de notre milieu insulaire qui ont été discutées et intégrées par le promoteur au projet de façon satisfaisante.

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Marlène Chiasson,

Que la Commission scolaire des Îles, à titre de partenaire du développement local, demande au Gouvernement du Québec d'accélérer l'étude et -le cas échéant- de procéder rapidement à l'émission du décret en vertu de l'article 19 de la Loi sur les espèces menacées et vulnérables, autorisant le projet du parc éolien de la Dune-du-Nord, sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CC. 2019-016)**

#### **7. Demande d'appui au projet garderie**

Attendu la volonté de la communauté des Îles-de-la-Madeleine d'attirer, au cours des prochaines années, des nouveaux résidents, dont des jeunes travailleurs et des familles ;

Attendu le manque actuel et prévisible de places en garderie pour plusieurs familles de l'archipel ;

Attendu l'impact sur les employeurs quant à la gestion de leurs ressources humaines et leur capacité de recruter de nouveaux travailleurs ;

Attendu que le réseau des Centres de la petite enfance (CPE) et des Responsables d'un service éducatif en milieu familial (RSG), malgré sa pertinence et ses efforts pour augmenter le nombre de places disponibles, risque de ne pas suffire au besoin ;

Attendu la volonté d'un regroupement des principaux employeurs locaux de créer une garderie non subventionnée, dédiée à leurs employés ;

Attendu que la réalisation de ce projet libérera des places dans le réseau actuel et, de ce fait, aidera l'ensemble des employeurs et des familles ;

Attendu que le réseau actuel des CPE et RSG demeurera, malgré ce projet, le principal outil à la disposition des familles.

Il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par monsieur Sony Cormier,

- Que la Commission scolaire des Îles soit partenaire du projet avec les organismes suivants : la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, le CISSS des Îles, la Caisse Desjardins des Ramées et CTMA afin de créer une garderie non subventionnée dédiée à leurs employés ;

- Que ce consortium d'organismes et entreprises dépose une demande de constitution en personne morale sans but lucratif sous le nom de Société de développement communautaire des Îles-de-la-Madeleine et que la directrice générale, madame Brigitte Aucoin, soit autorisée à signer la demande à titre de requérant ;

- Que dans la situation précaire actuellement vécue par les familles et les employeurs de l'archipel, le Gouvernement du Québec traite rapidement cette demande ;



- Que le Gouvernement du Québec continue de soutenir parallèlement le développement du réseau des CPE et RSG dans l'archipel ;
- Que, dans l'éventualité où la réalisation de ce projet aurait un impact transitoire négatif sur le réseau des CPE et RSG, le Gouvernement du Québec porte à celui-ci l'attention et le soutien nécessaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-017)**

**8. Octroi de contrat à la firme comptable**

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Jules Richard, que la directrice des ressources financières, madame Danielle Gallant, soit autorisée à négocier de gré à gré le mandat de vérification comptable pour une période de trois ans avec la firme Corbeil, Boudreau et associés, inc.

Monsieur Sylvain Vigneau tient à inscrire son abstention sur la proposition.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CC. 2019-018)**

**9. Présentation d'un projet de l'école aux Iris**

Mesdames Marie-Andrée Bourgeois et Daphnée Dubois-Lebel, enseignantes de l'école aux Iris, font la présentation de différents projets ayant cours dans l'école et visant à valoriser l'activité physique (*Bouger pour réussir*) de même que la lecture, l'écriture et les arts.

**10. Correspondance**

- Aucune correspondance.

**11. Période de questions-commentaires du public**

Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, souligne que :

- La dernière édition du Carnaval au secondaire a offert une très belle programmation d'activités et une belle participation des élèves;
- Le spectacle annuel de la Chorale des ados a offert une prestation haute en couleur, affichant guichet fermé pour ses deux spectacles;
- La dernière édition des Journées de la persévérance scolaire a connu un franc succès et une motion de félicitations est adressée aux membres du Comité organisateur.

**12. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 h 15, sur une proposition de monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Bernard Richard.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-019)**

---

Francine Cyr, présidente

---

Donald Chiasson, secrétaire général